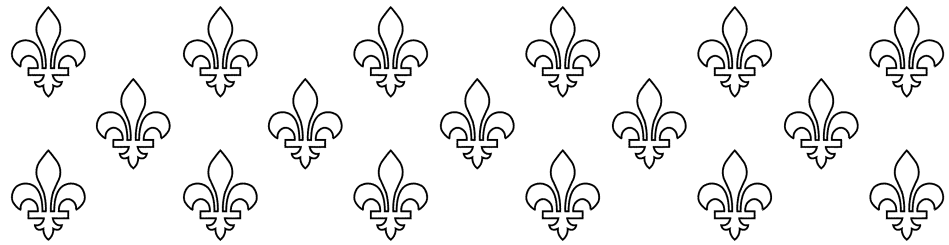

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 7 décembre 2012 — N° 20

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration afin d'inviter la population à participer à la 5e édition des Jeux d'hiver 50+.

_____

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant l'Harmonie Henri-Bourassa.

_____

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant l'intronisation de M. Alain Levasseur au Temple de la renommée du cyclisme.

_____

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter Mme Andréanne Marquis, gagnante d'Occupation Double.

_____

Mme Daneault (Groulx) fait une déclaration concernant le Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga.

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant M. Pierre Charlebois, un entrepreneur et artisan de grand talent qui œuvre dans la circonscription d'Argenteuil.

_____

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique Bourassa pour avoir fondé Rêves de Monique.

_____

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner les 50 ans de l'Amicale des français d'Afrique du Nord.

_____

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant le 40e anniversaire du Club de l'âge d'or de Napierville.

_____

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Renée Bédard.

_____

À 9 h 59, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 10.

_____

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le plan d'action 2012-2013 d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 376-20121207)

M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, dépose :

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse combinant les exercices financiers 2010-2011 et 2011-2012;

(Dépôt n° 377-20121207)

Le rapport d'activité de l'Office franco-québécois pour la jeunesse combinant les exercices financiers 2009 et 2010-2011;

(Dépôt n° 378-20121207)

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse combinant les exercices financiers 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

(Dépôt n° 379-20121207)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bouillé (Iberville), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 4, 5 et 6 décembre 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 380-20121207)

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 30 novembre et le 6 décembre 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 381-20121207)

M. Leclair (Beauharnois), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 6 décembre 2012, a procédé à l'étude du Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 382-20121207)

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 6 décembre 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 383-20121207)

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 6 décembre 2012, a procédé à l'élection à la présidence de la commission.

(Dépôt n° 384-20121207)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 6 décembre 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 385-20121207)

Dépôts de pétitions

M. Pelletier (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 citoyens et citoyennes de Québec, concernant une rente de retraite pour certains inscrits du RRF et du RRE.

(Dépôt n° 386-20121207)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pelletier (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 608 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

(Dépôt n° 387-20121207)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Ouimet (Fabre), dans les délais requis, une demande d'intervention sur une question de fait personnel relativement à un communiqué de presse émis par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, dans lequel il est question du travail du député en commission parlementaire sur le projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions.

M. le Président déclare cette demande recevable et, en conséquence, il accorde la parole à M. Ouimet (Fabre).

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant Mme Djemila Benhabib; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay (LaFontaine), conjointement avec M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et M. Khadir (Mercier), propose :

> QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne l'importance que le gouvernement canadien facilite la tenue des élections législatives italiennes de 2013, de manière à ce que les citoyens canadiens, bénéficiant également de la citoyenneté italienne, puissent, le plus facilement possible, exercer leur droit de vote au Canada, soit au lieu de leur circonscription électorale extraterritoriale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Deltell (Chauveau), présente une motion concernant un mandat à la Commission des transports et de l'environnement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et 185 du Règlement, M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Ménard (Laporte), Mme Roy (Montarville) et M. Khadir (Mercier), propose :

> QUE l'Assemblée nationale rende hommage au Cirque du Soleil à l'occasion de la dernière représentation du spectacle Saltimbanco après 20 ans de tournées sur les cinq continents;
>
> QU'elle salue les succès planétaires de ce qui fut l'un des spectacles emblématiques du Cirque du Soleil, Saltimbanco ayant été vu par plus de 14 millions de personnes dans plus de 200 villes autour du globe.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

> QUE la Commission de la culture et de l'éducation procède à une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives et qu'elle tienne des auditions publiques à compter du 12 mars 2013;
>
> QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 11 février 2013;
>
> QUE la commission procède à une consultation en ligne, à compter du 12 février 2013;
>
> QUE la députée de Gouin soit membre de ladite commission pour la durée du mandat;
>
> QUE la ministre responsable de la Charte de la langue française soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Duchesneau (Saint-Jérôme) dépose :

Un graphique intitulé « Lutte à la corruption – Comment y parvenir ».
(Dépôt n° 388-20121207)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 1 est adopté.

_____

M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 4 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que le projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 5 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 8, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 8 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 9 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption du principe

M. Turcotte (Saint-Jean) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption

M. Turcotte (Saint-Jean) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec), soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 12 février 2013, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 13 h 15, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 février 2013, à 13 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 7 décembre 2012, à 16 h 45, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 1 Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics

n° 2 Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec (titre modifié)

n° 4 Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité

n° 5 Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

n° 6 Loi concernant la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction

n° 8 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale

n° 9 Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

n° 15 Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers

n° 200 Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe

n° 201 Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec)

Le Président

JACQUES CHAGNON